



# *Pas'Partout 1*

## *Le livret numérique*

### **Livret scolaire: c'est le fichage numérique qui craint!**

On a l'impression que la ministre adopte pour le livret scolaire, par rapport au Livret Personnel de Compétences (LPC) expérimenté ci et là, la même attitude que Xavier Darcos pour Base Elèves : le choix d'un livret dans une version minimaliste, avec beaucoup moins de données collectées, pour faire passer la pilule : confirmer et imposer un outil unique avec une dimension numérique liberticide.

La lutte contre le LPC a pris deux dimensions :

- une que le PAS 38 ne soutient guère, celle de la résistance au travail supplémentaire occasionné pour les professeurs, car si ça en valait la peine l'argument ne tiendrait pas, l'évaluation faisant partie de nos missions. Nous sommes prêts à consacrer du temps à évaluer les élèves, à informer correctement leurs parents et à dialoguer avec eux. Avec une évaluation vraiment formative, développant la responsabilité et l'autonomie (vers l'auto-évaluation), basée sur les observations quotidiennes au cœur d'apprentissages vrais et non sur des « mises en examen » artificielles. L'évaluation des élèves doit échapper au dogme néolibéral.
- 
- une que le PAS 38 soutient à fond : celle de la résistance au fichage. Avec l'identifiant national attribué par Base Elèves, tous les croisements de données scolaires sont possibles. Le LPC ou le livret scolaire numérique nouveau contribuent à la création de l'Europass. Il s'agit dans un marché européen du travail de soumettre l'embauche à la lecture d'un véritable « livret de l'employé », comme au 19<sup>ème</sup> siècle, mais sur l'écran du DRH. On y retrouvera toutes les compétences scolaires et pré-professionnelles.
- N'oublions pas non plus côté administratif l'imposition de l'informatique sans débat et le stress que la solitude face à l'ordinateur génère : il s'agit là d'une technique de management des enseignants.
- 

Perte du droit à l'oubli, traçabilité, déterminisme, croisement des fichiers de différentes administrations (prévu par un projet de loi), menaces sur les droits de l'homme : que la fête brune commence ! Vous n'êtes pas convaincus ? Lisez ces deux brèves !

La cour de justice de l'Union Européenne a suspendu début octobre le "Safe Harbor", accord avec les Etats Unis d'Amérique sur la protection des données européennes aux EU.

- Ah bon, des données européennes sont exploitées aux Etats Unis ?
  - Ben oui, par exemple, les données de tous les utilisateurs d'Admission Post-Bac, incontournable pour tous les élèves de terminale pour se faire inscrire en fac ...
- Entre nous, il n'est pas établi que l'Etat français soit plus "éthique" avec les données qu'il exploite !

Un rapport de l'Inspection Générale publié le 23 octobre 2015, « Adaptation des systèmes d'information à la gouvernance du premier degré et au pilotage des écoles », préconise, excusez du peu, de déployer rapidement et prioritairement un livret scolaire numérique unique (LSUN), d'enrichir les données de Base Elèves, de créer un dossier numérique de l'élève, de recueillir des données sur l'accompagnement mobilisé pour les élèves porteurs de handicap (quelle légalité ?) -d'améliorer le pilotage numérique du service des enseignants, de rendre plus efficaces les applications de gestion des ressources humaines.

Page 36 du rapport cité, on lit : « Il est important de souligner que l'application LSUN, à la différence de LPC1D (NDLR : Livret Personnel de Compétences du 1<sup>er</sup> Degré), sera intégrée dans le système d'information SIECLE, tourné jusqu'à présent vers le second degré. Il s'agira donc de la première brique d'un système d'information scolarité convergent, qui s'appuiera sur l'identifiant unique des élèves et sur des modules existants dans le second degré. Le Système d'Information sera alimenté d'un côté par BE1D (NDLR : Base Elèves 1<sup>er</sup> Degré), de l'autre par la base élèves établissement (NDLR : du second degré).»

Vous avez aimé Base Elèves ? Vous adorerez la suite ! On peut prévoir à court terme une nouvelle offensive générale de fichage des élèves et des enseignants.

**Nous pouvons discuter des contenus du livret scolaire. Il peut même être imprimé à partir d'un logiciel numérique choisi par l'école ou l'établissement, sans conservation des données. Par contre, sa dimension de fichage numérique avec un outil unique doit être combattue. Ce n'est pas négociable.**

## Pour en savoir plus

[Le rapport de l'Inspection générale](#)

[L'analyse du PAS de ce rapport](#): Une douzaine de pages qui méritent vraiment d'être lues si vous souhaitez approfondir le sujet!

[Le site du Collectif de Résistance à Base Elève](#)

This email was sent to << Test Email Address >>  
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)  
PAS38 · pas38@wanadoo.fr · evegenvo@gmail.com · Grenoble 38670 · France

MailChimp.